

<https://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-EPLEFPA-Tours-Fondettes.html>



Préavis de grève EPLEFPA Tours-Fondettes

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 12 novembre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Paris, le 10 novembre 2025,

Monsieur le Directeur Général,

A la demande des agent.es du [CFA](#) et du [CFPPA](#) de Tours-Fondettes (37), le SNETAP-[FSU](#) dépose un préavis de grève du lundi 15 au vendredi 19 décembre 2025.

Voilà plusieurs années maintenant qu'en dépit de nombreuses démarches des personnels et de leurs représentant•es, la situation pour les agent.es et pour les centres eux-mêmes se dégrade, sans que des mesures correctives à la hauteur des enjeux soient mises en œuvre et/ou efficaces.

Par ce préavis, déposé à dessein sur un temps suffisamment long, les personnels entendent que de vraies réponses soient apportées aux difficultés avérées qui continuent de toucher :

- l'organisation et la gestion des centres au quotidien – avec des problèmes récurrents de conception d'EDT, de plans de charge fluctuants (encore en ce mois de novembre), ou encore une réorganisation répétitive des services administratifs et une perte de lisibilité du « qui fait quoi » (cela en dépit de l'organigramme qui a fini par être produit à la demande des représentant.es des personnels ou de fiches de poste souvent à rallonge) ;
- la qualité de vie au travail – avec une gestion erratique des agent.es, des heurts et des pleurs, du fait d'un climat anxigène, sur fond de chantage régulier à la fermeture, de défaut d'anticipation, de précipitation, de manque de prévenance, d'injonctions contradictoires, de non respect de l'expertise de la communauté de travail ou encore des pratiques pédagogiques ;
- la stratégie des centres et leur équilibre financier – avec une masse salariale à l'inflation du fait, sur les dernières années, d'un renforcement sans doute déraisonnable de l'équipe de direction (qui a interrogé et continue d'interroger), de missions en doublon, ou encore des investissements matériels parfois contestables, sur fond d'absence d'un projet de centre constitué et donc d'un plan stratégique partagé.

A ce stade, la situation dégradée vécue au quotidien par les agent.es n'est plus tenable.

Un audit conduit par l'inspection de l'enseignement agricole permettant un regard extérieur sur le fonctionnement des centres apparaît nécessaire, sachant que les recommandations en résultant participeraient des voies de résolution qui de façon certaine échappent localement depuis trop longtemps.

Par ailleurs, une solution pour garantir, à court terme (d'ici à la fin d'année civile) et de façon plus pérenne, le versement des salaires des agent.es sur budget de l'établissement doit être trouvée et présentée au plus tôt aux agent.es et à leurs représentant.es, sachant que le climat anxigène qui s'est imposé depuis la fin septembre avec l'annonce par la direction d'un risque de cessation de paiement au niveau de l'établissement n'a que trop duré.

Enfin, au regard de la souffrance au travail générée par un déficit de gouvernance évident qui confine à la maltraitance, le SNETAP-FSU à la demande des personnels double ce dépôt de préavis de grève d'une saisine de la F3SCT du CSA REA Centre.

Ne doutant pas de l'attention que vous saurez porter à la détresse d'une communauté de travail éprouvée, soyez assuré, Monsieur le Directeur Général, de notre détermination à défendre le service public de l'enseignement agricole et ses agent.es.

Laurence DAUTRAIX

Co-Secrétaire Générale du SNETAP-FSU